

Durabilité de la pêche thonnière

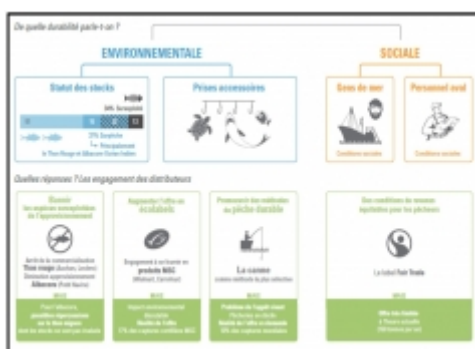
15 janvier 2019

Afin d'analyser le fonctionnement du marché mondial du thon, l'Iddri a mené pendant deux ans une revue de la littérature et des entretiens avec des acteurs et des experts. Les résultats, publiés en novembre, montrent que ce produit, lorsqu'il est commercialisé en conserve, est la forme la plus économique de protéines animales. Si ce marché de la conserve est en pleine expansion, tiré par de nouveaux pays consommateurs du Moyen-Orient et d'Amérique latine), l'Union européenne (UE) et les États-Unis en demeurent les principaux (72 % des volumes). Les pêches nationales étant insuffisantes pour satisfaire la demande, l'importation joue un rôle majeur. Cependant, les consommateurs européens et américains sont de plus en plus sensibles à la durabilité de cette pêche. Or, l'état des stocks de thons est très variable selon la zone et l'espèce considérées : seuls 8 % des prises se font à la canne, méthode réputée la plus vertueuse, et des cas d'esclavage et de travaux forcés ont été rapportés sur certains navires et dans certaines conserveries. Enfin, la demande croissante encourage l'investissement pour augmenter les capacités de capture des navires.

La pêche thonnière étant un pilier important de l'économie et de la sécurité alimentaire des pays en développement producteurs, le rapport discute les principaux facteurs pouvant influencer le marché mondial. Le premier est la stratégie des enseignes de grande distribution qui, sous la pression des consommateurs, cherchent à développer leurs gammes de produits certifiés, incitant les fournisseurs à s'y engager. Cependant, l'impact réel des labels semble limité : par exemple, parmi les stocks surexploités en 2011 et ayant obtenu une certification, la moitié d'entre eux n'ont pas vu augmenter leur biomasse. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les labels garantissent un niveau minimum de bonnes pratiques, sans pour autant encourager leur développement. Au niveau de l'UE, un dispositif de lutte contre la pêche illégale de thons a été adopté, visant notamment à interdire l'exportation vers le marché européen des produits en provenance de pays qui ne rempliraient pas les critères demandés. Le Sri Lanka a ainsi été touché par cette mesure, mettant alors rapidement en place les démarches nécessaires pour recouvrer son statut d'exportateur. Pour les auteurs, ce dispositif s'est donc révélé efficace.

Un rapport de synthèse, ainsi que des focus sur l'océan Indien et sur la thématique du changement climatique, sont également disponibles sur le site Internet de l'Iddri.

Les limites des démarches de durabilité



Source : Iddri

Aurore Payen, Centre d'études et prospective

Source : [Iddri](#)